

Planification des alpages à moutons 2012-2014

austauschen
verstehen
weiterkommen



Daniel Mettler
Point presse, 10.6.2014



ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS

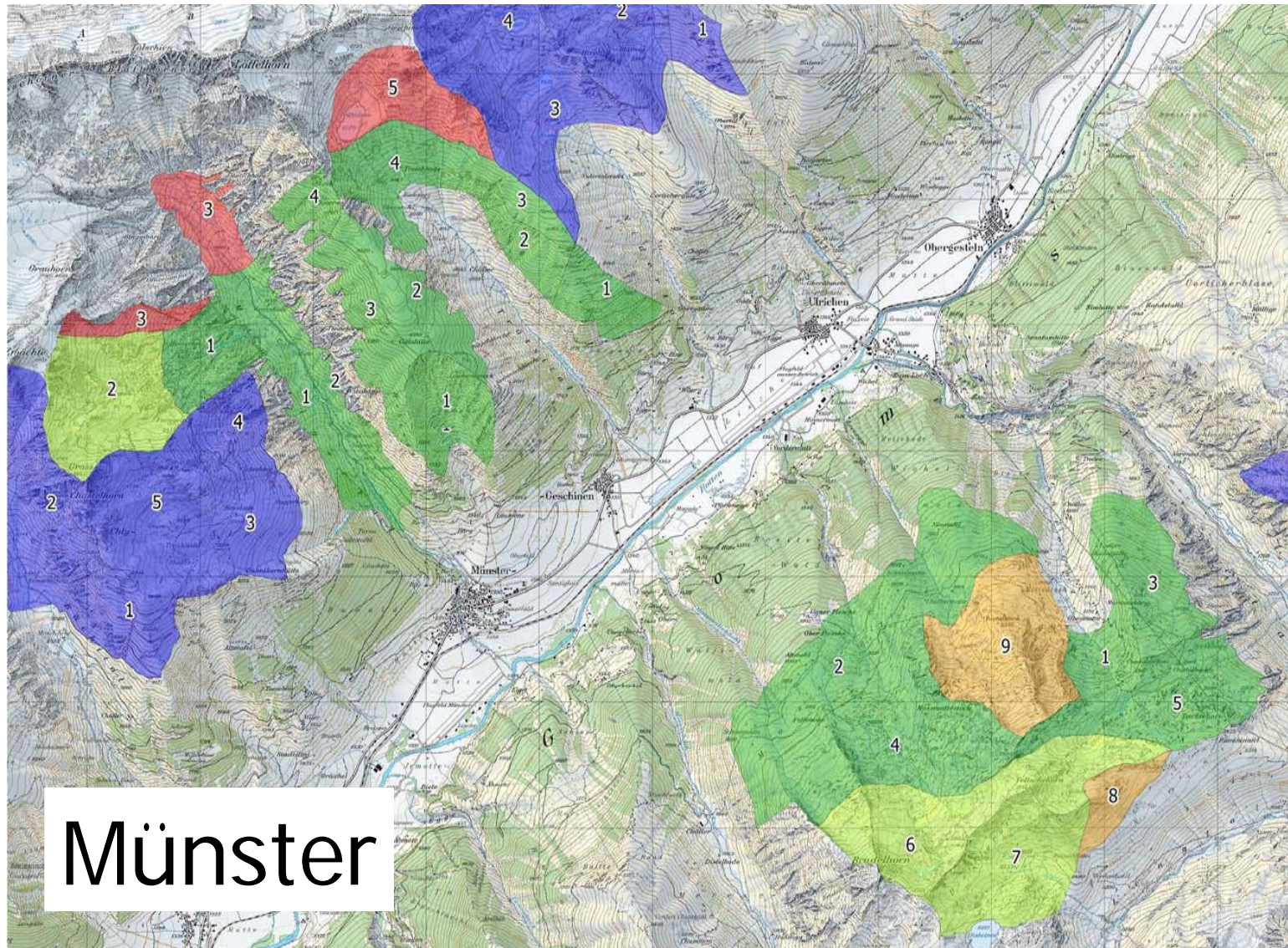
A) Analyse individuelle de l'alpage

- Saisie cartographique de tous les alpages du canton.
- Saisie du périmètre de pâturage, et définition, pour chaque unité d'alpages/exploitations d'estivage, des surfaces partiellement pâturables ou non-pâturables.
- Recommandations, au regard des pâturages disponibles et des types de végétation sensibles, pour optimiser la gestion.
- Recommandations pour la mise en œuvre des mesures de protection des troupeaux pour chaque alpage à moutons.
- Au terme du travail réalisé dans l'alpage, rédaction d'un rapport sur chaque alpage, dans la langue de l'exploitant et synthèse dans le rapport final.

B) Démarche collective

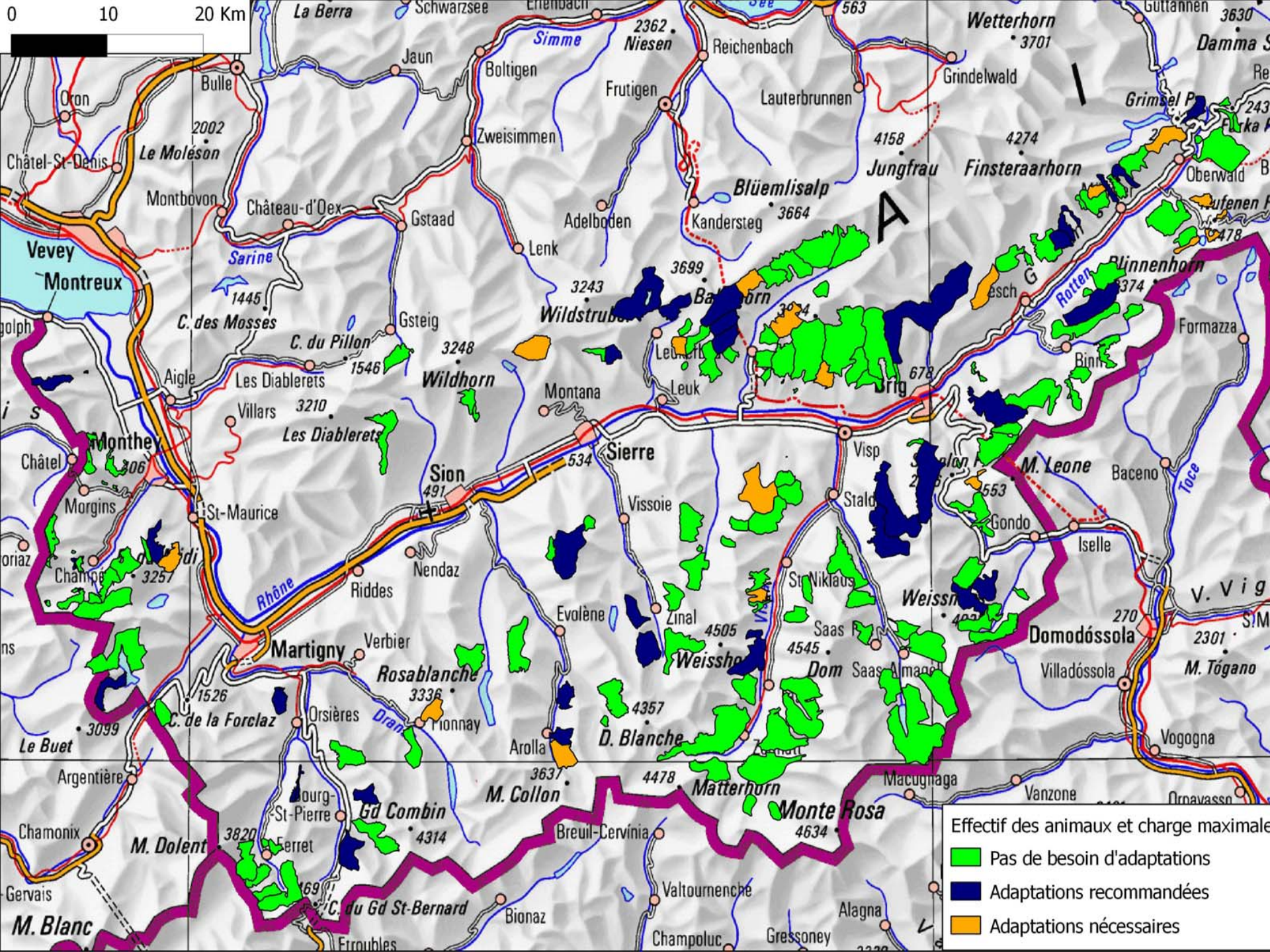
- **Planification collective** avec les exploitants et les représentants de la commune, dans le but de discuter des mesures structurelles à adopter.
- Evaluation et discussion, en présence des exploitants et propriétaires d'alpages, au sujet des **recommandations** concernant l'exploitation.
- **Classification des alpages** selon les possibilités de modifications structurelles.
- Evaluation selon la **répartition régionale** et l'organisation des alpages.
- L'accord **d'une piste de solution** avec les exploitants pour l'avenir (convention par écrit)
- **Accompagnement et coaching**, avec la vulgarisation agricole, pour des mesures ultérieures.

Processus de la planification collective



C) Synthèse des résultats « gestion »

- 50'000 moutons estivés sur 155 alpages
- 37% gardiennage, 14% rotation, 49% pâturage libre
- L'alpage typique se trouve entre 150-450 moutons
- Recommandations de gestion pour 1/3 des alpages
- Différences entre le Haut-Valais et le Valais romand
- 1/3 des alpages est exploité par un moutonnier
- 1/3 des alpages avec plus que 5 moutonniers
- Sur 10% des alpages une réduction des moutons est recommandée
- Tendance générale 1: nombre de moutons en baisse
- Tendance générale 2: embroussaillement en hausse

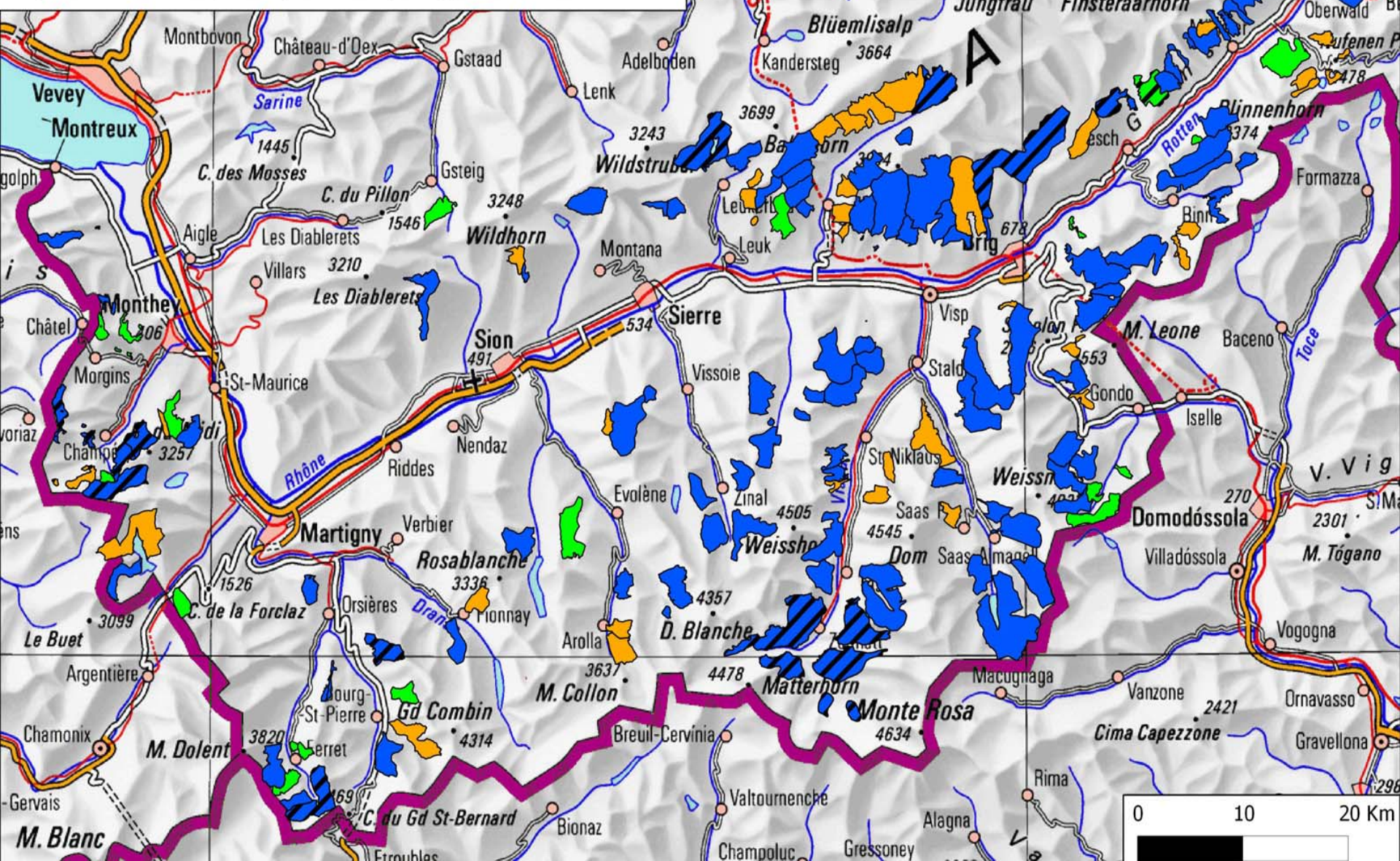


D) Synthèse des résultats « protection »

- Différences entre le Haut-Valais et le Valais romand
- **Besoin d'investissement** dans des cabanes de berger
- 15% remplissent les conditions pour les CPT
- **Adaptations à envisager** pour 60% des alpages
- **25%** des alpages sont **difficilement protégeables**
- Surfaces difficilement protégeables sur une majorité des alpages
- **Priorisation des alpages** et des surfaces nécessaire
- Taille optimale entre **500 – 800 moutons**
- Gestion de conflit « tourisme – CPT » important
- **Système de pâture optimal** (gardiennage – rotation)

Conditions cadres pour la protection des troupeaux

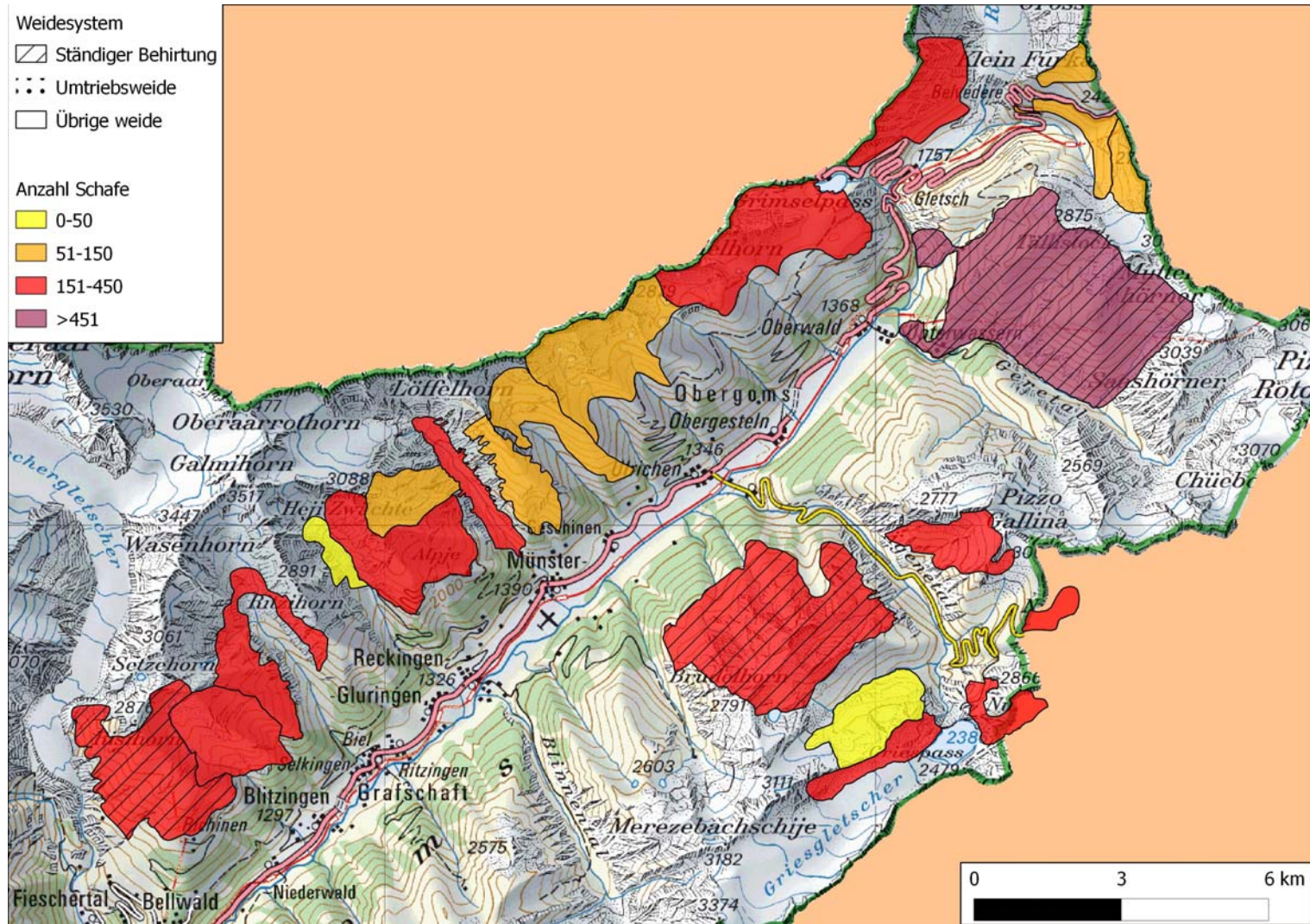
- Conditions remplies
- Adaptations recommandées
- Adaptations difficiles
- Besoin d'une analyse complémentaire par rapport à l'utilisation des CPT



E) Synthèse: Planification territoriale de l'espace alpin

- Travail de référence pour les autres cantons
- Mise en oeuvre par région
- Planification des investissements dans les cabanes de berger
- Gestion des conflits d'intérêts sur les alpages
- Priorisation de la gestion des surfaces
- Concept contre l'embroussaillage
- Gestion de la biodiversité
- Maintien de la (agri)-culture rurale et alpine
- Capacité d'adaptation dans les processus dynamiques

La mise en oeuvre de la planification



Merci pour votre attention

Pour les renseignements supplémentaires visitez notre site

www.protectiondestroupeaux.ch ou www.agridea.ch

Lindau

Eschikon 28 • CH-8315 Lindau

T +41 (0)52 354 97 00 • F +41 (0)52 354 97 97

Lausanne

Avenue des Jordils 1 • CH-1006 Lausanne

T +41 (0)21 619 44 00 • F +41 (0)21 617 02 61

Cadenazzo

A Ramel 18 • CH-6593 Cadenazzo

T +41 (0)91 858 19 66 • F +41 (0)91 850 20 41